



20 Novembre
Journée universelle des droits de l'enfant

10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE UNIVERSELLE DE L'ENFANT

Aujourd'hui, **20 novembre**, nous célébrons ensemble à FMSI la JOURNÉE UNIVERSELLE DE L'ENFANT.

LA JOURNÉE UNIVERSELLE DE L'ENFANT a été décrétée par [l'Assemblée Générale des Nations Unies](#) en 1954, et nous la soulignons le 20 novembre.

Cette journée fut décrétée pour stimuler tous les pays à instituer une journée officielle pour :

- Promouvoir l'échange mutuel et la compréhension parmi tous les enfants ;
- Engager une action pour encourager et promouvoir le bien-être des enfants du monde entier ;
- Célébrer chaque année la Journée de l'Enfant.

[La Convention sur les Droits de l'Enfant](#) fut approuvée ce jour même du 20 novembre, en 1989, il y a déjà 26 ans. Depuis, 196 pays l'ont ratifiée.

Nous nous sommes préparés à cette journée depuis le 9 novembre. Aujourd'hui, c'est une grande fête. Pour cela, on a appelé cette réflexion une démarche de « Prière et de préparation jusqu'au JOUR UNIVERSEL DE L'ENFANT ».

Cette démarche a été envoyée à toutes les communautés et œuvres de la famille mariste. Ils contiennent les CRIS DES ENFANTS de la famille mariste. Ils nous invitent à réfléchir sur les questions qui touchent notre vie et toute la société.

Convention relative aux Droits de l'Enfant Article 13

1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

2. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires :
- a) Au respect des droits ou de la réputation d'autrui ; ou
 - b) A la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques.

Vous avez reçu, tous les jours, une réflexion sur un thème spécifique, un pays ou une organisation. Dans le rappel d'aujourd'hui, nous lirons le témoignage d'enfants maristes qui n'ont pas été présentés les jours précédents.

Nous aimerions recevoir votre commentaire sur [la page de Facebook](#) de FMSI. Qu'en pensez-vous ?

GUATEMALA



« Pour pouvoir détecter les mauvais traitements qu'on donne aux enfants, il faut dialoguer avec eux afin qu'ils soient libres d'exprimer comment ils se sentent dans le milieu qui est le leur. Pour un enfant il est très facile de faire connaître l'état où il se trouve ; la seule chose qu'il faut, c'est de faire attention à lui pour voir en quoi il se sent insatisfait. Pour éviter les mauvais traitements on doit favoriser le respect et la protection des enfants, car ils constituent l'avenir et la nouvelle génération ; c'est pourquoi on doit compter sur du personnel qualifié pour traiter avec eux. »

Marisol Pixcar, ITECK, Chichicastenango.



« Pour pouvoir renforcer les droits de l'enfant, il est important que les parents aient un emploi, car si les parents n'ont pas d'entrées économiques suffisantes, les enfants ne pourront pas faire des études, auquel cas le droit à l'étude n'est pas garanti. De nombreuses familles sont pauvres au Guatemala et par manque d'argent les parents envoient leurs enfants travailler. Les enfants travaillent et, de ce fait, ils ne vont pas à l'école, ne rencontrent pas les enfants de leur âge. Un enfant a besoin non seulement d'étudier, il lui fait également l'amour de ses parents. Je crois qu'au Guatemala l'emploi et l'étude sont essentiels pour lutter contre la pauvreté et pour que les enfants étudient et connaissent leurs droits. »

Mario Javier Lux Macario, ITECK, Chichicastenango.



« Actuellement on punit beaucoup les enfants, principalement dans les cas de ceux qui ne réussissent pas toutes les matières, qui désobéissent. Ils sont punis, voire soumis à des punitions corporelles ; il est possible qu'à l'avenir ils souffrent de maladies mentales ou de ressentiment envers certaines personnes. D'après ce que j'ai vu personnellement, certains parents punissent leurs enfants en les frappant avec des cordes, des câbles électriques ou avec un autre instrument pour le seul fait d'avoir échoué dans quelque matière ; très souvent ils le font sans être conscients de leurs actes, puisque l'enfant a besoin d'aide, de la compagnie de ses parents et de leur aide. Punir les enfants n'est pas la seule solution ; on peut toujours parler avec eux et leur demander ce qui leur arrive et savoir si on peut les aider. »

Heidy Susana Tiniguario Tzoc, Instituto Tecnológico K'iché.



« Pour pouvoir observer un changement efficace devant cette situation, on doit aller au fond du problème, puisque notre vie commence à la maison. J'estime que de cela dépendra ce que je serai à l'avenir, car nous terminons par être, presque inévitablement, un reflet de ce que nous voyons pendant les premières années, étant donné que nous sommes touchés par les images violentes. En soi, l'homme agit selon les exemples qu'il a eus devant les yeux. J'estime que telle est la cause des mauvais traitements subis par les enfants ; à cela on peut ajouter que dans les écoles, les mauvais traitements

peuvent être causés par le manque de vocation de la part des éducateurs ; nous devons affronter également un nouveau problème, appelé le bullying : certains enfants emportent des problèmes de la maison, ce qui se traduit par un manque de personnalité et par le désir d'être moins que les autres. »

Kevin Nelson Tol Ventovo, Instituto Tecnológico K'iché, El Quiché, Chichicastenango.

BRÉSIL



*« Noirs, blancs, jaunes et indiens sont tous égaux. Il devrait y avoir plus de chances pour les noirs, puisqu'il est difficile de voir qu'un noir soit un 'chef', parce qu'il n'y a ni égalité, ni respect. Je ne me souviens pas quand, pour la dernière fois, un(e) médecin noir(e) ait pris soin de moi. Il y a des lois, mais elles ne sont pas observées ». **Guilherme Andrade, Vila Velha, ES.***



« La qualité de l'éducation au Brésil représente également un grand défi pour le développement du pays, elle représente même un aspect négatif pour son développement. En plus de la critique, il y a des indices élevés qui montre le mépris du gouvernement par rapport aux composantes du processus éducatif ».

Rayssa Guimarães Rosa, Balsas, MA.

« Le problème de la discrimination, comme tant d'autres par rapport aux différences entre les personnes, commence par l'éducation. Si nous avons une école qui accentue les préjudices sociaux et certaines valeurs culturelles, nous ne verrons jamais le dépassement des injustices historiques et de la discrimination ». **Groupe d'élèves maristes de Taguatinga, DF.**

CHILI



« Dans le monde où je me trouve, je suis témoin chaque jour de manifestations, de protestations, d'oppositions avec notre gouvernement, de luttes. Personne n'est d'accord avec les autres. Il y a du chômage, l'utilisation de salles de classe pour les écoles publiques, de l'ignorance. Dans le monde où je vis, des gens meurent chaque minute, et tous les jours, il y a de la pauvreté, du mécontentement, il y a des maladies, il y a traite des personnes, traite de mineurs, abus ; abus dans le monde du travail, abus verbaux, abus sexuels. » **Francisca Valencia Arias, 16 ans,**

“Instituto O'Higgins Rancagua”.



« L'engagement qui me semble le plus important est le n° 4 (un cadre juridique pour la protection intégrale des droits des migrants) car il n'est pas tenu ; en effet, dans de nombreux endroits les enfants sont souvent objet de discrimination et l'État n'a pas réagi face à ce problème, car de nombreux enfants sont morts à cause de la discrimination dont ils ont été victimes. »

Siu Mei Wong Gajardo, 12 ans, « Instituto Chacabuco », Los Andes.



« Je pense que l'enfance est une étape essentielle ; un adulte est le fruit d'une enfance. Si nous voulons un monde juste et égalitaire, il nous faut des personnes prêtes à aider les autres, des personnes conscientes, des personnes qui comprennent ce qu'est l'essence de l'être humain, ce qui nous différencie des animaux. Et la seule chose qui puisse changer la destinée d'une personne, c'est de recevoir une bonne influence dans son enfance, une enfance saine, loin des drogues, loin de la délinquance. »

Sofía Toro Molina, 14 ans, « Instituto Chacabuco », Los Andes



J'insisterais beaucoup sur l'égalité, le respect ; je donnerais à chacun la même valeur devant la société ; il y aurait une plus grande intégration des populations indigènes, des migrants au Chili, et le pays serait bien meilleur. »

Natalia Gallegos Bustos, 16 ans, « Instituto Chacabuco », Los Andes.

MADAGASCAR



« Les enfants ont le droit d'être avec leurs parents. Dans mon quartier, certains enfants ne vivent pas avec leurs parents. Ils vivent avec d'autres membres de la famille, et je remarque que certains ne sont pas heureux. Il y a ceux qui demandent : quand est-ce qu'on sera dans la joie en face des parents ? J'ai une amie qui vit avec son oncle, elle a dit que ses parents lui manquent beaucoup. Elle n'est pas tranquille chez son oncle, elle travaille au lieu d'aller à l'école, et elle suit l'ordre

de son oncle car elle habite chez lui ».

RAFANOMEZANTSOA Nadirah Michelà Reinharda, 15 ans.



« Dans la vie quotidienne, on parle toujours les droits des enfants mais on ne les applique pas bien. À Madagascar, pays en voie de développement, on constate que les droits des enfants ne sont pas prioritaires. Les crimes, les viols, les violences sont des choses qui marquent ce non-respect envers les enfants. Dans certains cas, ce n'est pas la faute des gens, des parents mais de la pauvreté ».

RAKOTONDAFARA Tahiry Nomena Eleonore, 15 ans.



« Les enfants ont des droits parce qu'ils sont innocents et incapables de se défendre. Ces droits leurs permettent de faire des choses qu'ils aiment ou qu'ils désirent faire dans la vie. Ces enfants ont le droit de vivre tranquillement pour vivre et grandir et devenir des adultes. Dans mon pays, Madagascar, les parents envoient leurs enfants travailler ou demander l'aumône dans les rues. Il y en a encore bien de choses à dire sur le non-respect des droits des enfants, mais je parle seulement au nom de tous ces enfants

qui souffrent beaucoup dans mon pays ». **ANDRIANAIVO Loïca, 13 ans.**



« Concernant les droits des enfants, quelques enfants ne profitent pas leurs droits. Dans un quartier nommé 67Ha Sud, dans la capitale de Madagascar, quelques enfants n'ont pas de droits. Je prends l'exemple des enfants qui étudient à l'école primaire publique de ce quartier. Puisque les parents n'arrivent pas à payer les frais de scolarité dans les écoles privées, il y a un surplus, et l'éducation que les enfants reçoivent n'est pas bonne. Et les autres enfants ne peuvent plus continuer à l'école secondaire car les parents sont pauvres. Ce droit à l'éducation reste encore un grand défi chez nous à Madagascar, l'État ne peut pas faire beaucoup, et il y a aussi le problème politique qui existe encore ». **RAMANDIMBIARISON Imahalimanana Pâcome, 14 ans.**

Une fois de plus, [FMSI](#) aimerait recevoir votre appréciation sur les présentations pour célébrer la Journée Universelle de l'Enfant. Laissez votre commentaire sur la page [Facebook](#) de FMSI.

Les personnes se connectent sur les moyens de communication sociale. Soyez, vous aussi, un défenseur des droits de l'enfant.

Nous nous rejoignons sur la page [Facebook](#) de FMSI.

Les enfants, les adolescent(e)s du monde entier vous remercient de votre participation.

***Ce merveilleux de partager ces moments avec vous.
Merci beaucoup !***

